

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

**ADPEP 45**



**COMPTE DE RESULTAT**

**DAME PEP ORLEANS**

**2025**

ADPEP 45  
25 boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLÉANS CEDEX 1

DAME PEP ORLEANS  
8 avenue de l'hôpital  
45100 ORLEANS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## I. Présentation de l'association

### Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

### Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;

- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

#### Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle direction associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
  - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
  - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
  - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;°
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

#### Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ; Cercle des managers ; et accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP .

## II. Présentation du pôle

## Vie du pôle (travaux transversaux, réunions de pôles, développement du numérique, plans d'accompagnements uniques, partenariats, ...)

Le pôle Accompagnement Médico-Socio-Educatif et Apprentissage a poursuivi sur l'année 2025, son fonctionnement en pôle dans une véritable stratégie de transversalité. Cette dernière se construit autour d'échanges de pratiques portant sur l'organisation et le fonctionnement des établissements pour favoriser l'harmonisation d'outils et la mise en place de projets transversaux.

Les principaux axes de travail au niveau du pôle ont été les suivants :

### • Poursuite de la structuration des trois IME vers le DAME

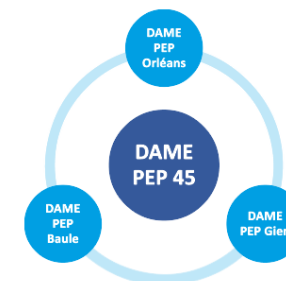
Au 1/01/2025, les IME sont désormais appelés DAME.

L'arrêté N°2025 – DOMS – PH45 – 082 porte l'autorisation de regroupement des DAME sur 3 sites, avec une capacité totale de 303 places, réparti comme suit : 82 places au DAME Pep Gien, 80 places au DAME PEP Baule et 141 au DAME PEP Orléans.

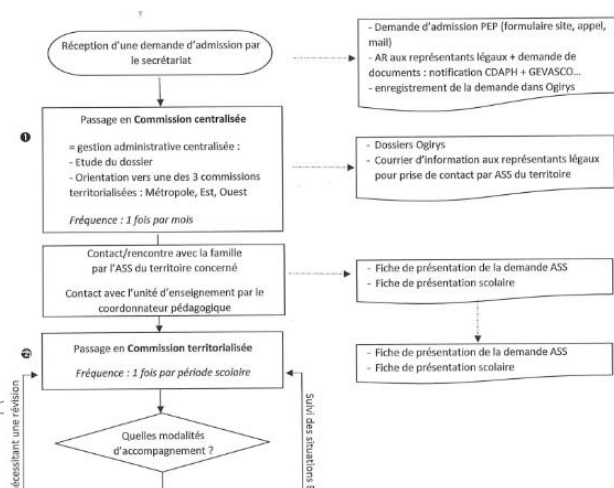
Les DAME ont réalisé un état des lieux de leurs pratiques selon les différentes modalités d'accompagnement (accueil de jour, accueil de nuit, fonction ressource et accompagnement ambulatoire). Cet état des lieux a été conduit au regard de plusieurs domaines d'intervention :

- soins et suivi thérapeutique ;
- inclusion scolaire et apprentissages ;
- insertion professionnelle, formation et emploi ;
- inclusion et autonomie (vie sociale, culturelle, sportive, loisirs et hébergement).

Dans un second temps, les directions des DAME ont identifié les perspectives d'évolution à développer au sein de chaque modalité d'accompagnement, qui permettront à terme de finaliser la transformation en DAME.



### • Mise en place de la Porte d'Entrée Commune (PEC) et installation de l'Espace Ressource Famille (ERF)



A compter du début de l'année 2025, le processus d'admission, auparavant distinct entre les DAME et les SESSAD, a été entièrement repensé afin de simplifier les démarches pour les familles. **Un numéro de téléphone unique et une adresse mail dédiée** ont ainsi été créés pour contacter la Porte d'Entrée Commune du secteur enfant. L'accueil téléphonique est géré en alternance par les secrétaires des DAME et du SESSAD.

Une fois le dossier de l'enfant complet, celui-ci est transmis à la **Commission Centralisée**, où il est analysé par les **Assistants de Service Social (ASS) du secteur enfant**. Les familles sont ensuite contactées par téléphone pour préciser leur demande et affiner les besoins d'accompagnement.

Trois **Commissions Territorialisées** se réunissent ensuite, selon les trois territoires : Métropole, Ouest et Est. Chaque commission est composée : des ASS; d'un Chef de Service du DAME et du SESSAD concernés ; de la coordinatrice pédagogique du DAME; des directeurs des DAME et du SESSAD et des éducatrices de l'ERF. À l'issue de l'étude, une **modalité d'accompagnement parmi les quatre existantes** est proposée à la famille par courrier. Les professionnels concernés (éducateurs ERF, Chef De Service du DAME ou ASS du SESSAD) prennent ensuite contact avec les familles afin d'organiser **l'accueil de l'enfant ou du jeune**.

- **Installation de l'Espace Ressource Famille (ERF)**

L'équipe de l'ERF est composée de 3 Educatrices Spécialisées (ES), dont 1 Educatrice qui était déjà en poste au DAME de Gien, et une psychologue (0,40 ETP). Les recrutements ont eu lieu en octobre 2025 et leur activité a débuté au retour des vacances de la Toussaint. Les professionnels sont installés dans des bureaux au 1<sup>er</sup> étage du siège de l'association.

## Ressources Humaines

L'année 2025 a été marquée par l'arrêt de travail d'un directeur de DAME en fin d'année et le départ de la directrice de pôle fin Août 2025. Les directeurs des DAME, ont donc pris le relai sur le pilotage (présidence) des CSEE, tels que le prévoit l'accord pré-électoral et ont poursuivi le travail engagé au niveau du pôle.

Le pôle s'organise autour de deux types de réunions :

- Réunion de Directeurs et Directeurs Adjoint : permettant de travailler sur les axes prioritaires et les stratégies à développer
- Réunions regroupant l'ensemble des responsables d'encadrement permettant de travailler sur le partage et ou l'harmonisation d'outils ou des pratiques.

L'alternance entre les réunions Visio et présentiel permet de se réunir plus souvent et de limiter les déplacements.

## Plan de Développement des Compétences (PDC 2025)

L'année 2025 est marquée par la mise en place d'un PDC 2025 commun au DAME. Celui-ci est déployé sous deux formats :

- Les formations mutualisées qui permettent de développer l'harmonisation des outils, des pratiques et l'interconnaissance.
- Les formations individuelles.

### **III. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif**

#### **Identité de l'établissement**

DAME PEP Orléans, anciennement Institut Médico-éducatif (I.M.E) "La source", 8 avenue de l'hôpital, 45100 ORLEANS

#### **Autorisations et capacité d'accueil**

Le DAME Pep Orléans a un agrément de 141 places et dispose de 68 places d'internat. Il est ouvert depuis septembre 1973 et est situé en zone urbaine à environ 10 kms du centre d'Orléans. Cette situation géographique favorise l'autonomie dans les transports et les liens de proximité avec nos partenaires.

#### **Public accueilli**

Les jeunes sont âgés de 12 à 20 ans.

L'ensemble des jeunes présente une déficience intellectuelle qui peut être accompagnée de troubles associés : principalement des troubles instrumentaux (accès au langage écrit et parlé, maîtrise des gestes quotidiens de l'autonomie) et/ou des troubles du comportement.

La population accueillie au DAME présente donc une déficience intellectuelle légère pour la majorité à moyenne, des troubles psychiques (troubles du comportement et de la conduite, déficience du psychisme, voire des troubles psychiatriques graves) et/ou des déficiences du langage (oral et écrit).

#### **Missions et objectifs**

Les objectifs et missions de l'établissement sont d'accueillir, accompagner, assurer l'éducation, assurer les soins que requiert l'enfant, l'adolescent, le jeune majeur en situation de handicap dans la perspective de son accession à la citoyenneté de manière la plus autonome possible.

### **IV. Ressources humaines**

#### **Évolution des effectifs**

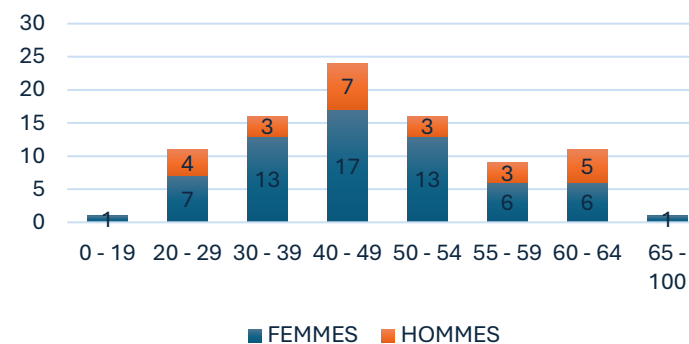
Sur l'année 2025, nous constatons 9 départs, qui se déclinent comme suit :

- 2 départs à la retraite d'Educatrice Spécialisée
- 6 démissions : une orthophoniste, une cuisinière, 2 ETS, une ASS et une CDS.

Et 6 recrutements : 2 Chefs de Service, 3 Educateurs Spécialisés et un cuisinier. Après un début d'année 2024 marquée par un important sous-effectif au sein de l'équipe de direction (3 postes pourvus sur 6), les effectifs ont désormais pu être stabilisés. Le poste de Directrice Adjointe a été pourvu par une évolution en interne au mois de mars, et l'ensemble des postes de chefs de service ont été pourvu.

Nous observons le même constat que les années passées, à savoir que les professionnels de l'établissement sont majoritairement des femmes : 72% de l'effectif contre 76% l'an dernier. Ce même constat est opéré dans le secteur médico-social. En 2025, 45 % de l'effectif est âgé de 40 à 55 ans et 27% ont plus de 55 ans. Il est à noter un professionnel de plus de 65 ans qui est en cumul emploi retraite.

### Pyramide des âges 2025



### Formations réalisées

*Pour les formations 2025/2026, seules les heures de formation effectuées sur 2025 sont indiquées*

Intitulé de la formation	Nombre de personnes concernées	Nombre d'heures
SST Initiale	5	14
Formation incendie	24	3
FALC	5	14
Maître d'apprentissage (2025/2026)	1	39
Les écrits professionnels	4	14
Autisme TSA	7	21
Guidance parentale	7	14
Autodétermination	6	14
CNIA	1	123.5
Profil de Dunn	2	6
Certification professionnelle Chef de service (2025/2026)	1	84

## Implication des équipes (réunions, groupes de travail).

Les **réunions d'équipes** ont lieu comme suit :

- Equipes pluridisciplinaires par section, internat, ETS : 1 fois par semaine, piloté par les chefs de service
- Equipe Thérapeutique : hebdomadaire piloté par la directrice Adjointe et la pédopsychiatre
- Réunion administrative : hebdomadaire
- Réunion de direction : hebdomadaire, piloté par la directrice et la directrice adjointe
- Réunion surveillant de nuit : 3 fois par an, encadré par l'équipe de direction
- Coordination enseignants : encadré par la coordonnatrice pédagogique avec les enseignants
- Service généraux et Equipe administrative : toute les 4/5 semaines, piloté par le chef de service administratif
- Réunion générale : 3 fois par an, animé par l'équipe de direction
- Journée institutionnelle : 2 journées par an pour préparer la rentrée

A cela, s'ajoute l'analyse des pratiques pour l'ensemble des professionnels éducatifs, thérapeutiques et enseignants. Des réunions en fonction des besoins sont programmées : réunion de situation sensible, concertation avec les partenaires, cellule de concertation (en lien avec notre protocole protection de l'enfance associatif pour les IP/signalement...).

Les groupes de travail suivants ont eu lieu sur cette année :

- **Projet de section SIPFP1** : la chef de service de cette section a effectué un temps de travail avec les professionnels de cette section pour reprendre les bases du projet de cette nouvelle section afin de préparer la future rentrée à venir.
- **Réécriture du projet d'établissement** : entre le 20 novembre et le 2 décembre, 11 groupes de travail animés par l'équipe de Direction ont été organisés par thématiques :
  - Modalités d'admission,
  - le Projet Personnalisé d'Accompagnement,
  - Les référents,
  - Développement durable,
  - Historique, service de suite et sortie de l'établissement
  - Les formes d'inclusions (sociale, scolaire, pré-professionnelle et professionnelle)
  - Prestations : scolarité et soins
  - Les modalités d'accompagnement
  - Prestations : formation et citoyenneté
  - La participation des jeunes et des familles

L'ensemble des professionnels de l'établissement, qu'ils relèvent des secteurs éducatif, pédagogique, thérapeutique ou des services généraux, pouvaient s'inscrire pour participer aux groupes de travail afin de participer de manière collaborative à la réécriture du projet d'établissement.

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Nombre de postes vacants	3,78ETP	3,50 ETP
Taux d'absentéisme	6,88%	7,6%
Taux de rotation du personnel	22,16%	7,87%
Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs	0	0 (1 professionnel en cours de formation CNIA)
Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation	3 apprentis Educateurs Spécialisés	3 apprentis Educateurs Spécialisés
Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques	52% (comprenant 7 enseignants)	46%

Commentaires : nous constatons un taux d'absentéisme équivalent à l'an dernier mais un taux de rotation nettement inférieur à l'an dernier, ce qui indique une stabilisation des équipes. Concernant la formation en lien avec l'usage du numérique, il s'agit d'ateliers sur notre DUI et de sensibilisation à la GED (Gestion Electronique Documentaire) effectué en interne. Ces ateliers ont été encadré par les référents Ogirys sur les thèmes suivants : "bases et fonctionnement", "atelier Projet Personnalisé d'Accompagnement", "utilisation du calendrier" et "transmissions/ observations". Cela a permis à 41 professionnels de mettre en pratique l'utilisation du DUI et de poser leur question en petit comité.

## V. Activité et accompagnement des personnes

### Nombre de personnes accompagnées

La file active du DAME Pep Orléans est de 164 jeunes sur l'année 2025. Nous comptabilisons 31 entrées de jeunes et 24 sorties. A cela s'ajoute 11 jeunes qui ont effectué des stages au sein du DAME (évaluation DINAMO, stage antenne)

Comme l'an dernier le motif majoritaire de sortie est "à la demande des familles".

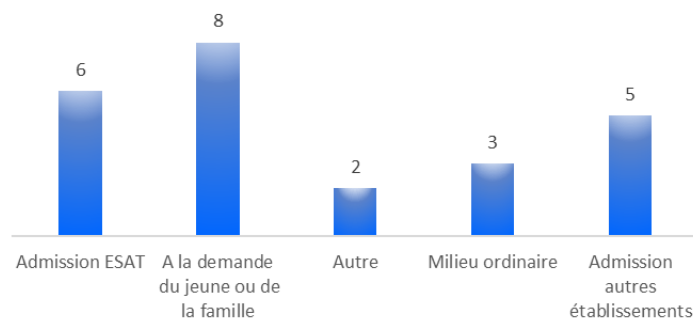
6 jeunes ont été orientés vers des ESAT du territoire.

5 jeunes sont sortis vers d'autres ESMS : 1 admission en Foyer de Vie (EANM),

2 vers le DIDE (Dispositif d'Inclusion dans l'Emploi) et 3 vers le service Relais.

Quant aux deux derniers, il s'agit d'un déménagement et d'un non renouvellement de notification (souhait du jeune).

Sorties des jeunes sur l'année 2025



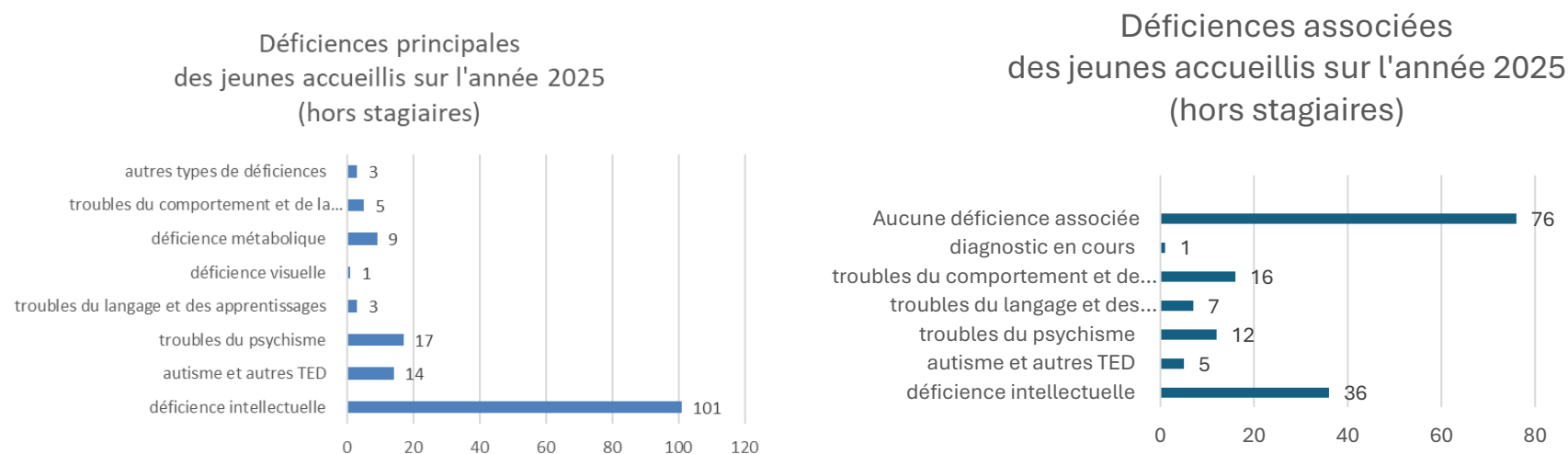
## Profil des usagers (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.)

Nous décomptons 113 garçons et 51 filles. Comme les années passés, l'établissement accueille majoritairement des garçons : 69 % de garçons et 31 % de filles. La moyenne d'âge au 31/12/2025 est de 16,69 ans (soit 16 ans et 8 mois), sachant que le plus jeune à 12 ans et le plus âgé 21 ans.

La moyenne d'âge au 31/12/2024 était de 16,86 ans (soit 16 ans et 8 mois), sachant que le plus jeune avait 12 ans et le plus âgé 21 ans.

Enfin, 38 jeunes de notre établissement sont suivis par la protection de l'enfance, soit en situation de double vulnérabilité. Cela représente 23% de notre effectif.

Concernant les pathologies, voici le recensement des pathologies principales et secondaires de notre file active sur 2025 :



Enfin, nous recensons sur l'année 2025, 3 signalements adressés au Procureur et 5 Informations Préoccupantes transmises à la C.R.I.P.

## Modalités et types d'accompagnement proposés

- **Accueil de jour**

Les jeunes accueillis en journée bénéficient d'un accompagnement suivant les besoins repérés en terme éducatif, thérapeutique et social. Celui-ci peut s'effectuer sur site ou à l'extérieur dans une visée inclusive, et sous différentes formes à temps plein, à temps partiel ou sur des temps partagés. En journée, les jeunes du DAME sont répartis en 3 sections correspondant à leur âge et besoins :

S1 = Section 1 (anciennement SEES)

S2 = Section 2 (anciennement SIPFP1)

S3 = Section 3 (anciennement SIPFP2)

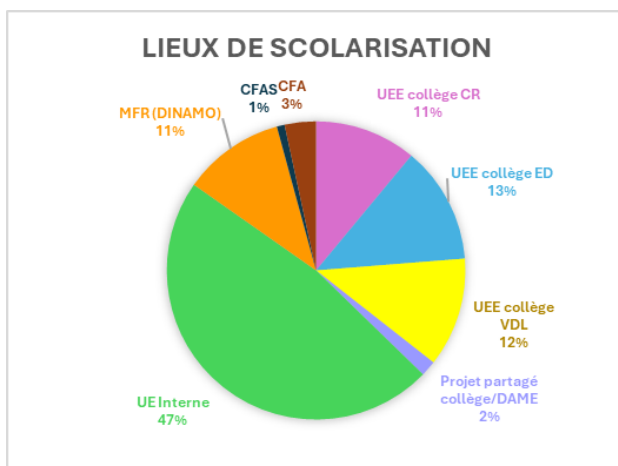
En plus de temps de scolarité, ils peuvent bénéficier des prestations et/ou accompagnements suivants :

- Ateliers : à compter de 14 ans, il est proposé une découverte des ateliers préprofessionnels.
- Activités : dès la S1, les jeunes bénéficient de temps d'activités éducatives : manuelles, culturelles, sportives, vie quotidienne, ...
- Accompagnement thérapeutique : il est proposé en fonction des besoins du jeune, et défini dans le PPA.

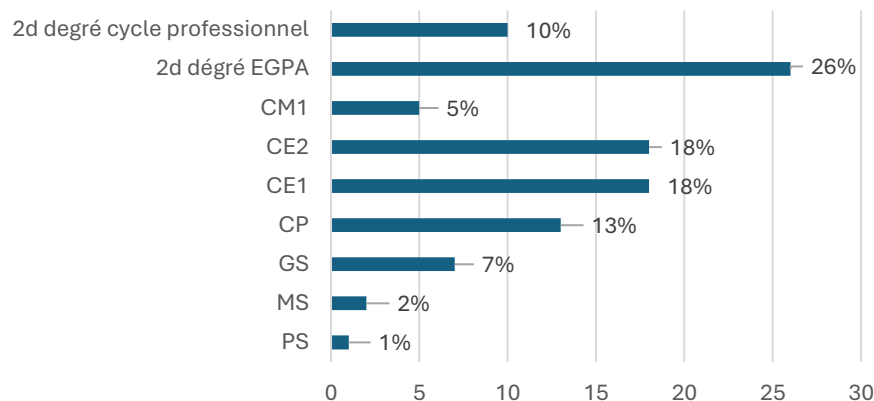
Le DAME propose une **scolarisation adaptée** à l'enfant ou à l'adolescent qui se décline comme suit :

o Scolarité via le DAME :

Sur l'année 2025, 117 élèves sur 131 du DAME, soit 89.3%, sont scolarisés via l'Unité d'Enseignement. Tous les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'au moins un temps scolaire.



Niveau des élèves



o Scolarité en dehors du DAME :

Deux élèves bénéficient d'un temps partagé DAME/Collège (avec appui ULIS). Ils sont scolarisés au collège et viennent au DAME pour les temps éducatifs et/ou professionnels. Cette année, 5 élèves sont en formation CAP (CFA, CFAS). Les jeunes du dispositif DINAMO sont scolarisés au sein d'une MFR. Ils bénéficient de temps de classe avec un enseignant du DAME et participent à la vie citoyenne de la MFR (pauses, repas, activités communes...). Il existe trois UEE (Unité d'enseignement Externalisée) dans lesquelles sont scolarisés 42 élèves qui bénéficient de temps d'intégration scolaire et/ou sociale avec des collégiens, en classe, en récréation et sur les temps de repas.

Au **collège Charles RIVIERE à Olivet**, le DAME dispose d'une salle de classe, dans laquelle interviennent une enseignante et une éducatrice du DAME. Les élèves bénéficient d'inclusion en classe ordinaire, avec ou sans accompagnement de l'éducatrice. L'UEE accueille également un jeune notifié en

attente d'admission. Certains élèves ont participé à l'UNSS les mercredis après-midi jusqu'en juin 2025. L'ouverture d'un dispositif ULIS en septembre offre de nouvelles ressources au partenariat. Les élèves participent à des actions collectives : journée sport partagé, jeunes en librairie avec la documentaliste du collège, projet Étoile Unique en arts plastiques, projet cuisine en anglais au DAME, partage de temps de jeux avec des élèves du dispositif ULIS.

Au **collège Etienne DOLET** à Orléans, le DAME dispose d'une salle de classe et d'une salle éducative. Les élèves sont encadrés par un enseignant et un éducateur spécialisé. Ils peuvent bénéficier d'inclusion en classe ordinaire, dans le dispo ULIS ou en SEGPA, avec ou sans accompagnement de l'ES. Une autre éducatrice spécialisée du DAME assure dans la salle éducative des activités éducatives, elle accueille des élèves qui ont besoin de temps de médiation. Elle peut aussi (Co) intervenir en classe et/ou accompagner en inclusion. Un jeune en attente d'admission a bénéficié de temps de répit en salle éducative et d'accompagnement par une éducatrice dans sa classe d'inclusion jusqu'en juin. Les élèves participent à des actions collectives : journée sport partagé...

**Au collège Val de Loire à Saint Denis en Val**, le DAME dispose d'une salle de classe attenante au dispositif ULIS (qui accueille un chien d'assistance), dans laquelle interviennent une enseignante et une éducatrice spécialisée. Les élèves bénéficient d'inclusion en classe ordinaire, avec ou sans accompagnement de l'éducatrice. Tous participent à la vie sociale du collège et à des projets avec les professeurs du collège et la vie scolaire. Les élèves participent à des actions collectives : journée Non Au Harcèlement, présentation de l'UEE dans les classes, remise en état du poulailler avec le dispositif ULIS, recettes en anglais, médiation animale avec l'infirmière, expériences avec une professeure de sciences, mise en place du potager dans le jardin du collège...

o Mise en œuvre du projet pédagogique

Les évaluations diagnostiques, les Equipes de Suivi de Scolarisation et les réunions de PAP permettent l'élaboration et l'évaluation des projets personnalisés de scolarisation des élèves. Des bulletins scolaires sont également transmis aux familles au cours de l'année pour les informer des compétences travaillées en classe. Le temps indicatif d'accompagnement pédagogique est fixé en fonction de l'âge mais également de chaque projet personnalisé, en voici une présentation en heure moyenne par semaine :

12-14 ans	14-16 ans	16-18 ans	DINAMO	+18 ans si souhait du jeune
9/12h en moyenne	9/12h en moyenne	6h en moyenne	9h en moyenne	3h en moyenne

Chaque jeune peut également bénéficier de groupes pédagogiques et/ou de temps de « coups de pouce » (sur une durée déterminée ou à l'année, en individuel ou en petits groupes) pour travailler des compétences spécifiques.

En 2024/2025, le projet annuel était l'eau, en 2025/2026, il s'agit de l'alimentation.

- **Accueil de nuit**

Le DAME PEP Orléans dispose de 4 internats, pour une capacité de 68 places. 2 sont sur site : les internats Découverte et Passerelle, et 2 sont externalisés : les Appartements et l'Antenne.

La demande émane du jeune, de sa famille ou des équipes éducatives. L'accueil peut se faire dès la rentrée scolaire ou en cours d'année, en fonction des places disponibles et du projet du jeune. Les internats permettent aux jeunes de :

- Découvrir un lieu de vie autre que le domicile habituel
- Maintenir et développer leur autonomie au quotidien (prendre soin de soi, savoir gérer son hygiène corporelle, entretenir son linge, gérer son temps libre, savoir faire des achats seul ou entre jeunes)
- Favoriser les relations sociales
- Développer les habiletés sociales
- Faciliter les conditions et l'accès à certains stages (professionnel, à visée inclusive, orientation)

- **Fonction ressource**

Cette mission consiste à intervenir en appui, conseil ou expertise auprès des acteurs du territoire (établissements médico-sociaux, scolaires, services sociaux, professionnels de santé, ...) et auprès des familles. En voici quelques exemples conservant le domaine de la scolarité :

- Le DAME est fonction ressource pour l'ensemble des professionnels des collèges où nous avons des UEE (compétences dans le handicap pour les jeunes non DAME - outils spécialisés et compétences pédagogiques des enseignants spécialisés intervenant au sein du DAME) ainsi qu'à la MFR.
- Accueil de jeunes collégiens en salle Educative à Etienne Dollet
- Organisation d'un "café des enseignants" au Collège Etienne Dollet avec une enseignante et une psychologue du DAME pour informer, sensibiliser au handicap et répondre aux questions des enseignants du collège et des AED (Assistant d'Education) .

- **Ambulatoire**

L'ambulatoire permet une intervention ciblée, régulière ou ponctuelle, dans différents environnements fréquentés par le jeune. Ces interventions à l'extérieur permettent notamment le soutien à la scolarisation, des actions éducatives ou thérapeutiques au domicile ou dans des structures de droit commun. En voici également quelques exemples de nos pratiques professionnelles en ambulatoire :

- *2.3.3.1 Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprentis*: Intervention pour les jeunes à besoins spécifiques pour un soutien, inclusion, apprentissage des habiletés sociales...dans les lieux extérieurs au DAME : domicile, lieu de scolarité/ formation/ lieu d'activités sociales.
- *2.1.1.3. Prestations des psychologues ou médecin pédopsychiatre* : entretiens psychologiques au téléphone, en Visio, sur les lieux d'hébergement type internat délocalisé ou dans un lieu de droit commun.

## Diversification de l'offre d'accompagnement.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)	70%	72%
Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA	0	0
Part des PAP réalisés dans le DUI	21	150 PAP effectués sous Ogirys

Commentaires : en 2025, l'ensemble des PPA des jeunes ont été réalisés sous Ogirys.

<b>Structures concernées</b>	<b>Indicateurs spécifiques</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
DAMEs	Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton	15 jeunes	20 jeunes au 1/01 contre 10 au 31/12
Toutes les plateformes (PAAG et DAME/SESSAD)	Part de PAP unique	0	0
ESAT	Taux de travailleurs ESAT intégrant le milieu ordinaire (dont double contrat).	NC	NC
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	4 orientations vers le milieu ordinaire	3 orientations vers le milieu ordinaire

Commentaires : Pour les jeunes sortis vers le milieu ordinaire, l'un travail dans le secteur du bâtiment, l'autre à obtenu son CAP cuisine

## VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

### CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	09/11/2023 pour les représentants des familles 16/11/2023 pour les jeunes et les salariés
Nombre de réunions	3
Dates des réunions	31/03/2025 – 23/06/2025 – 01/12/2025

### Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation (nombre, dates) :

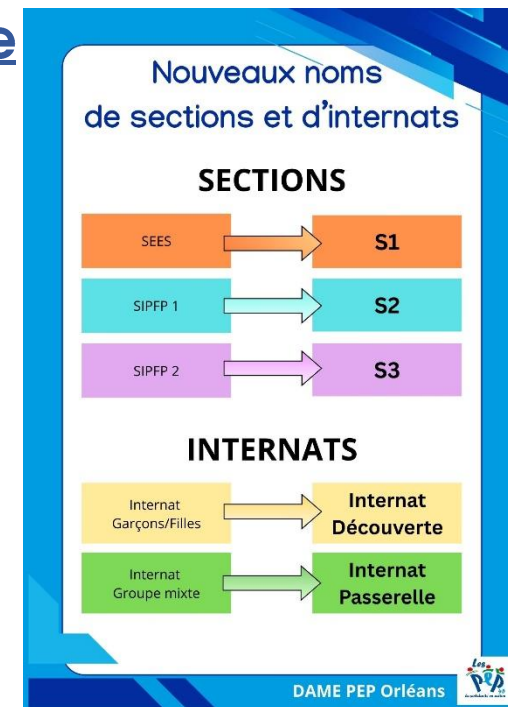
Suite à la proposition des membres du CVS, les jeunes et les familles ont voté pour le changement de nom des sections et de deux internats. Dates du vote : du 8 au 10 décembre 2025.

Les familles ont également reçu un questionnaire en ligne afin de voter, du 15 au 19 décembre.

Ainsi les noms retenus sont les suivants (cf affiche)

### Autres actions (autodétermination, rencontres familles).

Le café des parents est un lieu de rencontre et un groupe de parole animé par une éducatrice spécialisée et une psychologue, un mardi par mois de 17H30 à 18H30. Il s'agit d'un espace de rencontre, de soutien, de partage, d'échange, de questionnements et d'élaboration dédié aux parents dont leur enfant est accueilli au DAME. Le groupe s'est poursuivi cette année et a réuni 11 parents.



Indicateurs communs	2024	2025
Part des professionnels formés à l'autodétermination	0	6
Part des usagers formés à l'autodétermination	0	0
Part des représentants légaux formés à l'autodétermination	0	0

### Commentaires :

Une nouvelle formation à l'autodétermination est prévue au PDC 2026. Concernant les jeunes, une réflexion est en cours à ce sujet.

## VII. Qualité et évaluation

### Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

### Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025 : 1 (réunion lancement)	2 réunions (14 novembre et 16 décembre)	COFIL RPS (3 réunions)

### Commentaires :

Il est à noter que le cabinet Action Conseils a continué à accompagner le DAME dans la mise en place du plan d'action suite à l'Audit RPS effectué en 2024. 3 réunions ont eu lieu animés par le psychologue du travail avec les élus du personnel et le binôme des directrices du DAME (en présence de la directrice de pôle puis du Directeur Général). Les actions restantes à accomplir ont été implémenté dans le PDACQ.

### Travaux relatifs aux évaluations.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	4	4 (analysés en 2026)
Nombre d'évènements indésirables	6	6 (analysé en 2026)
Nombre d'évènements indésirables graves	1	1

Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	NC
--	---	----

<b>Indicateurs communs</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	14%	15%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0	8,9%
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	68%	75%

Commentaires :

## VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

-**Événements organisés** : Au cours de l'année, plusieurs temps forts ont été organisés afin de renforcer la convivialité, la participation et le lien entre les jeunes, les familles et les équipes. Nous avons ainsi proposé, avec le Foyer Socio-Educatif :

- **Une vente des serres**, organisés par les ateliers et avec la participation active des jeunes. Cette vente est ouverte aux familles et aux partenaires ?
- **Une fête d'été** en juillet, qui permet de clôturer la fin de l'année scolaire avec les jeunes.
- **Une fête de fin d'année**, devenue un rendez-vous attendu, qui a réuni les jeunes autour d'activités festives (repas et danse avec un DJ).
- **Un marché de Noël**, ouvert aux jeunes, aux familles et aux partenaires proches, favorisant les rencontres et la découverte des créations réalisées au sein de l'établissement lors d'activités et des ateliers.

Et, pour la première fois, **une fête de rentrée**, qui a permis de démarrer l'année sous un signe festif, en réunissant jeunes et familles dans un cadre propice aux échanges et à la convivialité. Ces événements ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance, à valoriser les initiatives des jeunes et à soutenir une dynamique institutionnelle.

<b>Structures concernées</b>	<b>Indicateurs spécifiques</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
------------------------------	--------------------------------	-------------	-------------

<i>CMPP et CAMSP</i>	<i>Taux d'intervention hors les murs</i>	<i>NC</i>	<i>NC</i>
<i>DAMEs</i>	<i>Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton</i>		<i>20 jeunes au 1/01 contre 10 au 31/12</i>
	<i>Taux de scolarisation à l'école DAME</i>	<i>89%</i>	<i>89%</i>
	<i>Part des services ambulatoires/offre globale</i>	<i>/</i>	
<i>DAMEs et SESSAD</i>	<i>Jeunes au lycée</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME</i>	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	<i>37 dans le cadre du dispositif DINAMO + 17 dans le cadre des sections.</i>	<i>34 sur le dispositif DINAMO et 13 dans le cadre des sections</i>

*Commentaires :*

## **IX. Synthèse et perspectives**

### **Synthèse du rapport d'activité 2025 :**

- Une équipe de direction au complet à partir de mars 2025
- Départ de l'Assistante de Service Sociale depuis le 14/02/2025 et difficulté majeure de recrutement (poste toujours vacant à ce jour)
- Etat des lieux effectués avec les professionnels des 4 modalités d'accompagnement du DAME et recensement de celles à développer
- Poursuite du travail inter -DAME et début d'harmonisations des pratiques professionnels
- Formation des cadres à l'évaluation HAS
- Début des groupes de travail pour la réécriture du projet d'établissement (fin 1er trimestre 2026)
- Déploiement de la Porte d'Entrée Commune : nouveau processus d'admission et recrutement des professionnels de l'Espace Ressource Famille (octobre 2025)
- Changement du nom des sections et de deux de nos internats (choix des jeunes et des familles)

### **Perspectives 2026 :**

- Finalisation de la rédaction du projet d'établissement et validation par les instances

- Actualisation et rédaction des autres documents légaux : contrat de séjour (trame associative) et règlement de fonctionnement (trame commune au DAME )
- Préparation de l'évaluation prévue en décembre 2026, grâce à l'autoévaluation
- Déploiement du projet d'action du nouveau projet d'établissement en l'intégrant dans notre PACQ (Plan d'Amélioration Continu de la Qualité)
- Mise en place du DIH (dispositif Intégré Handicap)
- Enquête Serafin PH pour mise en œuvre en janvier 2027
- Modification de la préparation rentrée en se recentrant sur les besoins des jeunes